« Depuis l'entrée en vigueur de l'ALENA, notre entreprise est plus concurrentielle sur les marchés internationaux. Cela facilite notre croissance et crée des emplois. » Wendy Macdonald, présidente et chef de la direction, BC Bearing Engineers Limited, Burnaby (Colombie-Britannique)

Le Comité propose quarante-cinq recommandations destinées à aider à la réalisation des priorités commerciales du Canada. Ces recommandations reconnaissent que les Canadiens comprennent les bienfaits que procure le commerce extérieur et désirent tirer parti des possibilités qu'il offre. Elles reconnaissent aussi que tous les Canadiens — enseignants, gens d'affaires, artistes ou agriculteurs — peuvent jouir de ces retombées positives et que le commerce contribue à améliorer la situation de l'emploi, à élargir les choix des consommateurs et à faire baisser les prix. Enfin, le rapport du Comité reconnaît également que le commerce contribue à faire croître la compétitivité des entreprises et à stimuler les innovations, ce qui ne peut qu'avoir des effets favorables pour les générations futures.

Le Comité estime que le Canada a des intérêts à gérer aussi bien dans une optique commerciale que dans une perspective plus générale, axée sur les valeurs et les principes. Le gouvernement convient que l'activité commerciale ne doit pas s'intéresser uniquement à accroître l'efficacité des échanges. Un système plus ouvert et reposant sur des règles acceptées de tous peut aussi aider à protéger l'environnement, à promouvoir la paix et la sécurité, et à améliorer les conditions sociales. Depuis la création, il y a plus de cinquante ans, du système commercial multilatéral que nous connaissons aujourd'hui, le gouvernement canadien a conservé son pouvoir d'adopter des règlements dans l'intérêt public, et il n'entend pas céder ce pouvoir. Le Canada se doit de participer au régime mis en place sous l'égide de l'OMC s'il veut assurer le bien-être économique de sa population à l'avenir et continuer de promouvoir l'intérêt public général.

Pour faire en sorte que le système commercial multilatéral desserve les intérêts de tous les Canadiens, le Comité recommande au gouvernement d'approcher la prochaine série de négociations en adoptant à la fois une vision à long terme et des objectifs précis. Le gouvernement est d'accord